
[Imprimer](#)

Smart-grid : quelles opportunités pour les entreprises ?

Image

En France, les marchés « Smart-grid » sont évalués à plus de 1 milliard d'euros dès 2018. Ils concernent l'intégration des technologies de l'information et de la communication aux réseaux existants. La présente étude de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris se concentre sur le réseau électrique plus spécifiquement.

Pour les entreprises, ces opportunités de marchés sont réelles dès lors qu'elles sont en capacité d'intervenir sur les infrastructures électriques (capteurs, compteurs...), les logiciels (optimisation et pilotage de la donnée) et les dispositifs de sécurité notamment.

Comparatif des caractéristiques des réseaux traditionnels et intelligents

Même si les freins sont encore importants pour accéder à ces marchés, l'ouverture à la concurrence de la loi NOME de 2010 enclenche une restructuration du paysage électrique, conforté par la présence des deux acteurs du transport et de la distribution, que sont [RTE](#) et [ENEDIS](#), qui gardent le monopole sur ces services et déploieront des offres de services plus diversifiées à l'aune de cette transformation qui s'opère.

La stratégie climat adoptée en 2018 au niveau de la Région Ile-de-France appuie le développement des énergies renouvelables et la réduction de la dépendance énergétique du territoire. Autant de champs pour les entreprises à investiguer afin de contribuer aux solutions nouvelles pour le local et

les consommateurs d'une part, et à termes, sur les dispositifs de production en amont d'autre part.

Pour en savoir plus :

- Téléchargez l'infographie ["Les entreprises, levier des politiques énergétiques en IDF"](#)
- Consultez l'intégralité du [rapport Smart Grids](#)